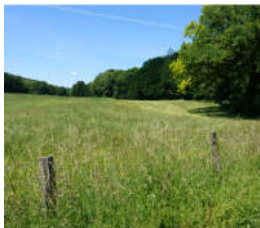




Les agriculteurs agissent pour la qualité de l'eau !

Campagne de ramassage des échantillons d'herbe pour analyse iP iK



Comme chaque année, la Chambre d'Agriculture en partenariat avec Conseil Elevage organise une campagne de ramassage d'échantillons d'herbe afin de mesurer les indices de nutrition iP iK. Cette méthode mise au point par l'INRAE est la plus fiable pour déterminer la richesse des prairies en phosphore et en potasse. Elle permet de savoir si vos pratiques habituelles de fertilisation sont suffisantes et d'adapter, si nécessaire, les apports en phosphore et en potasse selon les besoins de vos parcelles.

Profitez de la prochaine campagne de ramassage des échantillons d'herbe près de chez vous :



- **Zone basse du département** : les échantillons d'herbe peuvent être déposés du 10 au 25 mai 2021 au Groupe Rural du Doubs 130 bis rue de Belfort à Besançon aux heures d'ouverture.
- **Plateau et montagne** : échantillons à déposer le **mercredi 26 mai 2021** à **Tarcenay** avant 10h30, à **Valdahon** avant 11h00, à **Houtaud** avant 11h30, à la **MFR des Fins** avant 12h30, au **Russey** avant 13h00, à **Maïche** avant 13h30 et à **Belleherbe** avant 14h00.

Afin de limiter les contacts liés à la situation sanitaire actuelle, les échantillons sont à déposer devant ou dans le hall d'entrée des locaux de **Conseil Elevage 25-90 (communes en bleu)** ou de la **Chambre d'Agriculture (communes en vert)**.

Comment réaliser les échantillons ?

- ✓ Choisissez des parcelles représentatives d'un mode de conduite (par exemple 1 ou 2 parcelles représentatives des fauches, 1 ou 2 parcelles pour les pâtures VL, ...). Faites un échantillon par parcelle et identifiez le : nom de la parcelle, nom de l'exploitation, commune et date de prélèvement.
- ✓ Choisissez des prairies permanentes ou des prairies temporaires semées depuis plus de 2 ans. Dans le cas d'un mélange graminées + légumineuses, si les légumineuses (trèfles) représentent plus de 25 %, il faut les retirer de l'échantillon.
- ✓ La production d'herbe au moment du prélèvement doit être comprise entre 2 et 5 T M.S./ha, soit une hauteur d'herbe minimum de 15 cm.
- ✓ Prélevez 20 poignées en parcourant la parcelle en diagonale. Mélangez les poignées et constituez un échantillon d'environ 500 g de matière verte. Si vous constituez l'échantillon plus de 24 heures avant la collecte ou le dépôt, il est recommandé de faire sécher préalablement l'échantillon à l'air libre ou de le congeler.

Coût d'une analyse des indices iP, iK : 41 €HT (envoi, analyse du laboratoire, interprétation)

Des fiches de renseignements à joindre aux échantillons sont disponibles sur les sites internet et pages Facebook de Conseil Elevage et de la Chambre d'Agriculture. A défaut, indiquez votre numéro de téléphone sur le sachet d'échantillon d'herbe afin que l'on puisse vous recontacter.



Prairies : analyses de sol ou analyses d'herbe iP iK ?

Le pilotage de la fumure de fond (phosphore et potasse) des prairies se fait avec les mesures des indices de nutrition iP iK sur des échantillons d'herbe (voir page précédente) et non avec l'analyse de sol !

Les prairies ont la particularité d'avoir un taux de matière organique très élevé (en moyenne plus de 6 % dans le Doubs) et une intense activité biologique (vers de terre, bactéries, champignons,...). Ces propriétés favorisent la minéralisation de la matière organique et les échanges entre le sol et des racines. Les organismes vivants du sol, très abondants dans les prairies, se régénèrent régulièrement. Lorsqu'ils meurent ils libèrent des éléments minéraux en quantité importante. Pour le phosphore ces quantités sont nettement supérieures au phosphore minéral présent dans le sol.

La mesure des indices de nutrition iP iK sur des échantillons d'herbe est le seul outil fiable pour piloter la fertilisation PK de la prairie. A l'image d'une prise de sang, ces indices permettent de vérifier si la plante a réussi ou non à s'alimenter selon l'historique de la parcelle et les apports en engrais ou en effluents.

L'analyse de sol ne mesure pas la biodisponibilité réelle du phosphore et de la potasse du sol car elle ne prend pas en compte les éléments minéraux de la biomasse microbienne où s'alimentent en priorité les espèces qui composent la prairie. De ce fait, les analyses de sol sous-estiment le niveau de fertilité réel des prairies, en particulier en phosphore et indiquent par erreur que les parcelles sont souvent pauvres pour cet élément.

Dans les prairies, le seul intérêt de l'analyse de sol est de contrôler l'acidité et l'état calcique du sol (pH, Ca⁺⁺ et Ca⁺⁺/CEC). Un pH supérieur à 6 favorise la disponibilité des éléments minéraux et la vie microbienne.

Les teneurs des effluents dans le Doubs



Les effluents d'élevage constituent la source principale (et parfois unique) d'éléments fertilisants de nos prairies. Il est donc primordial de bien mesurer ce qui est épandu !

Dans le cadre de la révision de son cahier des charges le CIGC a prévu de rendre obligatoire la réalisation d'une analyse agronomique de chaque type d'effluents présents sur l'exploitation (analyse valable pour une durée de 3 ans). Des campagnes de ramassage d'échantillons sont organisées deux fois par an (en mars et en octobre) par la Chambre d'Agriculture en partenariat avec Conseil Elevage. En attendant la prochaine campagne, vous trouverez dans les tableaux ci-dessous les teneurs moyennes des effluents d'élevage provenant des analyses réalisées dans le Doubs depuis 2012 (environ 600 échantillons); ainsi que les normes à utiliser en cas d'absence d'analyse récente (en rouge).

Type d'effluent	Nbre analyses	% MS	pH	C/N	Éléments fertilisants en kg/T ou kg/m3 de produit brut						Coût équivalent engrais**
					N Total	N min en % N total	P2O5	K2O	CaO	MgO	
Compost de bovins	41	19,4%	8,0	15,0	5,0	5%	3,2	6,4	7,3	1,6	10,5 €
Fumier de bovins	131	20,4%	8,2	15,8	5,2	9%	3,1	6,2	6,8	1,7	11,0 €
Lisier de bovins	276	6,2%	7,6	9,9	2,6	34%	1,1	3,3	2,2	0,6	5,1 €
dont lisiers dilués*	78	3,5%	7,6	9,9	1,7	38%	0,6	2,4	1,2	0,4	3,4 €
dont lisiers peu ou pas dilués*	198	7,6%	7,6	10,0	3,0	33%	1,3	3,8	2,8	0,7	6,1 €
Purins	82	2,4%	8,0	5,3	1,3	49%	0,3	3,3	0,6	0,3	3,5 €
Eaux vertes et blanches	2	0,4%	ND	3,5	0,5	68%	0,2	0,5	0,2	0,1	0,9 €
Lisier porc lacto (Interporc 2012)	7	2,1%	ND	2,6	2,7	60%	1,2	3,6	0,7	0,5	5,5 €
Co-compost (Fumier-déchets verts)	844	35,4%	8,4	14,0	7,4	1%	3,8	5,9	26,7	2,5	14,6 €

***Lisiers dilués** : fosses à ciel ouvert ou fosses couvertes diluées par des eaux de ruissellement et/ou des eaux vertes ou blanches.

Lisiers peu ou pas dilués : majoritairement des fosses couvertes sous caillebotis plus ou moins diluées par les eaux vertes et blanches.

** coût équivalent engrais calculé selon la disponibilité de l'azote (20 à 50 % selon l'effluent) et des coûts d'unités fertilisantes à 1,22 € (N), 1,0 € (P), 0,68 € (K), 0,2 € (CaO) et 0,2 € (MgO) base mars 2021.

Normes à utiliser en l'absence d'analyse récente

Type d'effluent	Teneurs en kg/T ou kg/m3		
	N	P2O5	K2O
Fumier bovins (Corpen)	5,5	2,6	7,2
Lisier bov. pur (Corpen)	4	2	5

Type d'effluent	Teneurs en kg/T ou kg/m3		
	N	P2O5	K2O
Lisier bovins dilué	2,7	1,1	3,3
Lixiviats purins dilués	0,4	0,2	1,5

La Chambre d'Agriculture vous accompagne dans la valorisation des effluents d'élevage :
Conseil en fertilisation et épandages : Didier TOURENNE au 03.81.65.52.93.
Plan d'épandage : Solène MOREAU au 03.81.49.71.04 ou Emilie GRAS au 03.81.65.52.71
Projets bâtiments : Pierre-Emmanuel JAVEL ou Guillaume GUERRY au 03.81.65.52.76.